

## GROUPE OKWIND

### Rapport des commissaires aux comptes sur le rachat, par la société, de ses propres actions dans le cadre de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce

Assemblée générale mixte du 12 juin 2025 – résolution N° 11

**Grant Thornton SAS**

SAS d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux Comptes  
Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la  
Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-  
Grégoire Cedex

**Cogep Audit Cholet**

Commissariat aux Comptes  
7 Boulevard de Touraine  
49300 Cholet

**GROUPE OKWIND**  
société anonyme  
Zone du Haut Montigné  
35370 TORCE

**Rapport des commissaires aux comptes sur le rachat, par la société, de ses propres actions dans le cadre de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce**

Aux actionnaires de la société GROUPE OKWIND,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour de la présente assemblée et de 10 millions d'euros, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Le 26 mai 2025 à Saint-Grégoire et Cholet

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton SAS**  
**Membre français de Grant**  
**Thornton International**

**Cogep Audit Cholet**  
**Membre du réseau International**  
**HLB**

Stéphane Bougreau,  
Associé

Sébastien Guillois,  
Associé